

Conseil d'établissement

École secondaire de Donnacona

Procès-verbal

Réunion du 31 janvier 2024

Réunion du conseil d'établissement de l'école secondaire de Donnacona, dûment convoquée et tenue, le mercredi 31 janvier 2024, à 18 h 30, à la salle L'Arc-en-ciel.

1. Accueil et mot de bienvenue

2. Prise des présences et vérification du quorum

Étaient présents :	
Représentants des parents et élèves	Représentants de l'école
Mme Audrey Walsh, présidente	M. Réjean Martel (enseignant)
Mme Rachel Langlois	
Mme Caroline Couture	Mme Josée Ouellet (enseignante)
Mme Marie-Claude Hénault	Mme Suzanne Leclerc (professionnel)
M. David Lessard (vice-président)	Mme Danielle-Christine Houde (soutien)
Mme Émilie Gouillard (substitut)	Mme Suzanne Racine (enseignante)
M. Jérémie Fitzpatrick (élève sec. 5)	M. Florian Sibille (directeur adjoint)
Mme Lorélie Kauffmann (substitut élève sec.2)	M. Jean-François Garneau (directeur)
Mme Édith Trudel (ville de Donnacona)	
Étaient absents :	
M. Julien Lavoie (élève sec.5)	Mme Isabelle Garneau (substitut enseignante)

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Audrey Walsh fait mention du départ de madame Marie-Pierre Olivier et précise qu'il faut prévoir un autre enseignant pour les prochaines rencontres.

Mme Audrey Walsh fait la lecture de l'ordre du jour de la rencontre en précisant que l'on a reporté la présentation du projet éducatif à la rencontre du mois de février.

Mme Audrey Walsh demande si des modifications à l'ordre du jour sont à apporter avant d'en faire l'approbation.

Les points suivants sont ajoutés au varia :

- La vaisselle réutilisable
- L'aménagement de la cour intérieure de l'école
- La semaine de la persévérance scolaire
- L'anglais enrichi

Proposé par : M. Réjean Martel
Appuyé par : Mme Rachel Langlois

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 19 - 23/24

4. Lecture et adoption du procès-verbal du 19 décembre 2023

Dans les points de suivis de la direction (page 2), il faudrait introduire plus précisément le sujet en lien avec la rencontre de parents du mois de novembre.

Proposé par : Mme Marie-Claude Hénault
Appuyé par : Mme Josée Ouellet

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 20 - 23/24

Points de suivis de monsieur Jean-François Garneau de la rencontre du 19 décembre 2023 :

Le site Web doit être mis à jour et Kareen Baker (secrétaire) y travaille.

Le conseil d'établissement (CÉ) ne pourra pas avoir une adresse courriel du CSS en raison de la politique des technologies de l'information.

Point 6 : pour le recrutement d'un membre du conseil d'établissement, il faut faire un appel à l'ensemble des parents afin qu'ils puissent déposer leur candidature. L'école s'assurera d'envoyer l'offre à tous les parents dans les prochains jours.

Le projet éducatif vient d'être terminé. M. Garneau souhaite le présenter au personnel avant de le présenter au conseil d'établissement. L'approbation se fera lors de la rencontre du conseil d'établissement du mois de février.

11. L'échéancier du programme institutionnel est respecté.

12. Bourse du conseil d'établissement : madame Walsh dit qu'on pourra y revenir plus tard en raison des dossiers conséquents comme le programme institutionnel et le projet éducatif. M. Garneau, précise que les élèves peuvent aussi discuter de cette bourse avec le conseil des élèves.

13. Départ d'Annick Goulet-Bernier : on est dans le processus de recrutement à l'interne et à l'externe. En attendant une nomination, les autres directions ont pris la relève.

Affaires diverses : les réparations, dont il avait été question à notre dernière rencontre, ont été faites, notamment au gymnase et dans les salles de bain. Plusieurs participants confirment le tout. M. Garneau précise que nous devons obtenir l'information pour faire les demandes de réparation.

5. Interventions du public

Aucun public

6. Rapport des membres :

Élèves

M. Jérémy Fitzpatrick explique que, depuis le 12 janvier, nous avons débuté la vente de l'album des élèves finissants. De plus, plusieurs activités sont organisées comme le bal d'hiver et la sortie hivernale en février, la Saint-Valentin et la partie de hockey enseignants-élèves le 1^{er} mars.

Il est précisé que les élèves du PAI prendront en charge le kiosque de nourriture lors du bal d'hiver et que les profits leur seront attribués pour une activité ou leur voyage.

Le pourcentage des élèves, qui se sont inscrits pour les activités d'hiver, est déjà élevé donc la journée devrait avoir lieu.

Étant donné qu'il est plus difficile d'atteindre le pourcentage minimum pour la journée d'activités d'été, M. Lessard propose de distinguer le 1^{er} et le 2^e cycle, puisque les élèves du 2^e cycle participent en moins grand nombre que ceux du premier cycle. Ainsi, les élèves du premier cycle pourraient avoir une journée d'activités alors que ceux du deuxième cycle auraient des cours.

Enseignants

Mme Suzanne Racine nous partage que pour les classes en adaptation scolaire, ça roule, mais ça va très bien!

M. Réjean Martel dit que les élèves se préparent à la période d'examens et précise, qu'en raison de la grève, deux semaines d'enseignement ont été perdues. Les enseignants se sont assurés de rattraper la matière.

Il est précisé que le comité, devant statuer sur les sessions d'examens, s'est rencontré pour la deuxième fois et que les réflexions sont positives. Il en ressort que les sessions de novembre et de février sont maintenues et que des gels d'horaires sont à prévoir en avril. Il est souhaité par les membres du comité que les parents et les élèves aient le calendrier scolaire des examens dès le début de l'année.

M. David Lessard se demande si l'on peut faire des modifications sachant que le calendrier est déjà voté. M. Garneau précise que l'on pourrait joindre un document au calendrier pour apporter ces précisions qui ne modifieraient pas le calendrier.

Mme Walsh salue l'idée qu'on puisse connaître les dates rapidement pour aider les élèves dans leur préparation et révision.

M. Réjean Martel précise que des enseignants aimeraient que l'on établisse une proposition graduée dans l'offre des voyages, selon les niveaux, pour que les élèves puissent se projeter dans l'avenir, mais aussi pour éviter de répéter les mêmes destinations.

M. Garneau précise qu'il y a un comité voyage et que la discussion pourrait y être tenue. Mme Walsh précise que, pour les groupes LCM, il serait intéressant d'avoir une connaissance en amont des voyages qui seront offerts aux élèves.

M. David Lessard demande ce qui en est de la francisation à l'école. M. Réjean Martel répond que nous n'avons pas reçu de commentaires négatifs, dans les dernières semaines, et que ça va beaucoup mieux en raison de la classe fermée pour les élèves de francisation. Cependant, certains enseignants peuvent encore se poser des questions sur la meilleure façon d'aider ces élèves. M. Garneau précise qu'une formation a été proposée par les services éducatifs pour tous les enseignants qui reçoivent des élèves de la classe de francisation. Toutefois, peu d'enseignants y ont participé.

Soutien

Danielle-Christine Houde indique qu'il serait pertinent qu'un éducateur (TES) soit associé à la classe de francisation. Elle précise que ce serait plus facile pour ces jeunes qui vivent souvent des changements de parcours importants et qui ne savent pas toujours vers qui se tourner.

Mme Houde précise que la grève n'a pas permis de faire des gains pour les éducateurs concernant les horaires, les tâches et le service aux élèves. Malgré une bonne coopération entre les TES, on peut ressentir un petit essoufflement à ce moment de l'année.

Dans le cadre de l'activité de l'arbre enchanté, organisée par Mme Isabelle Garneau avec l'aide des TES, quelques familles plus démunies de l'école ont reçu une aide (nourriture, inscriptions au sport, cadeaux). Cette initiative, qui a été faite de façon anonyme, devrait être de retour au sein de notre communauté au cours des prochaines années puisqu'il serait pertinent de redonner aux familles de Portneuf plutôt que de faire l'activité à Place Laurier et de donner à des familles de Québec. Monsieur Lessard salue l'initiative et propose que ce soit davantage publicisé auprès des élèves et des parents.

Une activité sur la conduite automobile avec les capacités affaiblies, offerte par la fondation du CAA, a été proposée aux élèves de secondaire 5 au mois de janvier dernier.

Professionnels

L'équipe des professionnels nomme qu'il faut se pencher sur les besoins des élèves en francisation et/ou qui sont étrangers et les inclure dans une démarche bien établie afin de connaître les actions à mettre en place rapidement (ex. dans un arbre décisionnel).

Les orthopédagogues désirent nommer qu'ils sont en effectifs réduits et que les services aux élèves seront restructurés.

Comité de parent

Monsieur Lessard partage le fait que plusieurs écoles ont commencé à recevoir des élèves qui doivent suivre des cours de francisation.

Il est apporté que le comité de parents doit se prononcer sur les critères pour sélectionner les directions (cadres scolaires) : couleur de l'école, les valeurs, les attentes du milieu.

7. Demandes pour les sorties et activités

Mme Rachel Langlois précise qu'il y a une erreur à corriger sur la fiche pour le voyage à Boston, car la destination qui y est indiquée est Ottawa. De plus, en lien avec le coût élevé de ce voyage, il est précisé que nous sommes en attente d'une troisième soumission. Il est probable que des modifications soient apportées sur la durée ou le choix des activités afin de faire diminuer le coût.

À la page 15 des demandes de sorties et d'activités, il faut modifier le prix indiqué : 379,84 \$ à la place de 579 \$.

M. David Lessard s'interroge sur la pertinence des activités qui sont faites quelques jours avant les sessions d'examens. Une sortie a été proposée pendant le cycle de révision (Glisse à Sainte-Catherine). Lorélie Kauffmann, élève de 2^e secondaire, dit que plusieurs élèves et une enseignante n'étaient pas satisfaits en raison des révisions qui étaient prévues pour les examens. M. Garneau précise que la demande a été présentée en concertation de niveau de 2^e secondaire et au CCS et que personne n'a remis la sortie en question. Nous devons être davantage vigilants pour nous assurer qu'il n'y ait pas de sortie ou d'activité dans le cycle qui précède les sessions d'examens. Mme Émilie Gouillard propose que l'on accepte cette sortie, mais qu'il serait pertinent d'indiquer sur le formulaire de demande qu'il n'est pas préconisé de prévoir des sorties dans le cycle qui précède les sessions d'examens.

Mme Rachel Langlois nous partage que l'activité, Chercheur d'un jour, serait intéressante à offrir à des élèves qui n'ont pas déterminé leur choix d'orientation scolaire. M. Garneau dit que c'est souvent plus pertinent pour les élèves qui ont déjà un intérêt pour les sciences puisque nous sommes limités dans la quantité d'élèves qui peuvent y participer.

Les demandes sont toutes approuvées sauf celle de Boston, car nous souhaitons diminuer le coût total de cette activité.

Il est précisé qu'un nouveau formulaire pour les sorties et les activités a été proposé, mais qu'il ne contient pas toutes les informations. En attendant une modification, il est demandé d'utiliser l'ancien formulaire.

Proposé par : Mme Émilie Gouillard
Appuyé par : Mme Rachel Langlois

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 21 - 23/24

8. Programme institutionnel 2024-2025

M. Garneau précise que les 11 propositions ont été votées positivement par les enseignants à la rencontre collective après avoir été votées préalablement par le comité du programme institutionnel.

Voici les différents changements apportés au programme institutionnel :

Le cours d'ECR devient le cours de CCQ pour tous les niveaux où il est offert.

En adaptation scolaire :

Faire figurer le programme FMS, changer la mise en page pour distinguer les profils Horizon et Perspective (page 5) et modifier le libellé pour Caps et Défis en lien avec le programme DIP (déficience intellectuelle profonde). M. Garneau va demander aux enseignantes de donner une description.

Au premier cycle :

En raison de la complexité pour mettre en place l'horaire maître et afin d'atteindre l'objectif que les élèves puissent avoir accès au profil exploratoire choisi, il a été décidé que les profils ne seront plus attachés à une classe en particulier. L'élève fera son choix de profil exploratoire en début d'année et des demi-journées (9 ou 10) seront fixées à l'avance (sur des jours cycles différents) au calendrier. L'idée est que l'on puisse, par la suite, offrir le même système de profils exploratoires en 2^e secondaire.

M. Garneau précise qu'on voulait offrir la natation dans un profil sport, mais que ce n'était pas possible en raison des disponibilités des bassins et des entraîneurs. Ainsi, en collaboration avec le club de natation Unik de Pont-Rouge, des athlètes du club, qui fréquentent l'école, pourront, sous certaines conditions, arriver en retard en classe 2 matins par semaine afin de pouvoir aller s'entraîner.

Au deuxième cycle :

La séquence de mathématique technico-sciences est enlevée des propositions.

En 3^e secondaire, il sera proposé aux élèves issus du groupe soutien 2, qui ont de la difficulté en mathématique, d'être inscrit dans un groupe de mathématique à 8 périodes afin de leur donner plus de chances de réussite. Cet ajout de 2 périodes fait en sorte que l'on doit enlever 2 des 4 périodes de leur option. Pour ce groupe, le choix de l'option sera fait selon le premier choix de la majorité des élèves. On pourrait aussi scinder ce groupe en 2, lorsque les élèves seront en

option, afin de permettre au plus grand nombre d'élèves d'avoir leur premier choix. Si nous allons de l'avant avec cette façon de faire, l'école devra assumer les deux périodes ajoutées à l'organisation scolaire.

Page 4 : on précise que pour pouvoir s'inscrire à l'option éducation physique, il faut avoir réussi le cours d'éducation physique au régulier l'année précédente.

L'option football sera offerte à condition d'avoir un enseignant qui puisse donner le cours.

L'option de PPO à 2 périodes sera proposée.

Un groupe d'histoire à 6 périodes sera offert pour un groupe d'élèves ciblés qui n'auraient pas réussi leur cours en 3^e secondaire afin de leur donner une meilleure chance de réussite. Il y aura une incidence pour l'option choisie par ces élèves qui perdront deux des quatre périodes. On pourrait aussi scinder ce groupe en 2 lors de l'option afin de permettre au plus grand nombre d'élèves d'avoir leur premier choix. Si nous allons de l'avant avec cette façon de faire, l'école devra assumer les deux périodes ajoutées à l'organisation scolaire.

Page 7 : ajout d'une option PPO à 2 périodes

Page 9 : ajout d'une option PPO à 2 périodes

LCM :

Page 14 : LCM moyenne minimale de 75 %

Page 15 : Le cours projet d'orientation a été ajouté.

Nous faisons l'ajout d'une période de monde contemporain en LCM de 5^e secondaire et nous retirons le cours de projet d'orientation.

Au PAI :

Le PAI est désormais accessible dès 14 ans pour certains élèves.

S'il y a suffisamment d'élèves, on pourrait offrir le cours d'univers social à 6 périodes à la place de 4 périodes afin de favoriser la réussite.

Ajout du cours de CCQ pour que les élèves puissent obtenir davantage d'unités.

Proposition du cours d'éducation financière en option.

Proposé par : Monsieur David Lessard

Appuyé par : Madame Caroline Couture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 22 23/24

9. Semaine des enseignants

Lors de la semaine des enseignants (du 5 au 9 février), des attentions particulières sont données à chaque jour pour souligner le travail des enseignants, mais également des autres membres du personnel. Pour ces récompenses, il est demandé au conseil d'établissement d'utiliser un montant de 300 \$ de son budget pour défrayer certaines dépenses.

Proposé par : Mme Danielle-Christine Houde

Appuyé par : Mme Marie-Claude Hénault

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ 23 23/24

10. Rencontre avec la ville de Donnacona et le Centre de services scolaire concernant le coin fumeurs

Des membres du conseil d'établissement ont rencontré monsieur Jean-Claude Léveillée, le maire de la ville, monsieur Sylvain Germain, le directeur général de la ville, monsieur Frédéric Pagé, le directeur des ressources matérielles et madame Marie-Claude Tardif (ex-DG du CSS) au sujet du coin fumeurs. Nous avons remarqué une ouverture de la ville qui devrait présenter les propositions du conseil d'établissement aux conseillers municipaux.

C'est Frédéric Pagé qui portera le dossier à la suite du départ de madame Tardif et nous devrions obtenir un retour de la ville avant la fin du mois de février.

Mme Walsh précise que la présence et les propos du représentant des élèves, Jérémie Fitzpatrick, ont apporté une valeur ajoutée lors de cette rencontre.

11. Points d'information direction

M. Garneau précise que le voyage de la classe LCM en République dominicaine s'est bien passé.

Le gala de football a également été un bon et beau moment. D'ailleurs, la présence de Louis Sénéchal, un ancien élève qui est présentement au cégep de Saint-Hyacinthe, a été très appréciée par les athlètes de notre école.

Dans le cadre de la Semaine de la persévérance scolaire, le CSS souhaite souligner la grande persévérance d'un élève par école en lui offrant un cadeau et un certificat. À l'école, nous avons fait également le choix de souligner le tout pour un élève de chaque niveau.

L'école dispose de places gratuites pour aller assister à des rencontres des équipes de volleyball du Rouge et Or et finance le coût des deux autobus.

La période d'inscription va commencer dès que le programme institutionnel sera approuvé. M. Steeve Brière va faire la tournée des écoles primaires pour présenter les programmes au mois de février.

L'enseignante d'arts plastiques, Émilie Boisvert-Lessard, et certains de ses élèves ont commencé un projet artistique en décorant plusieurs portes de l'école, ce qui permet l'expression créative et l'embellissement des lieux.

Concernant le plan de rattrapage, M. Garneau annonce que la mesure a été étendue jusqu'à décembre 2024, ce qui va permettre d'aider les élèves sur une plus longue période. Plusieurs enseignants ont démontré de l'intérêt pour offrir le soutien aux élèves. Les modalités du plan seront bientôt communiquées.

Monsieur Garneau annonce le départ à la retraite de la directrice générale, madame Tardif, et l'arrivée de la nouvelle directrice générale, madame Laurie L'Hérault.

Dorénavant, en lien avec la loi 25, la direction doit transmettre les documents (ordre du jour, procès-verbal et autres documents) au conseil d'établissement sept jours avant les rencontres. Ce ne sera pas toujours possible de respecter ce délai, mais nous ferons l'essentiel pour vous les transmettre selon le délai prescrit.

Après la levée de l'assemblée, nous remettons aux membres du CÉ, le même cadeau que celui qui a été offert aux membres du personnel : une tasse thermos sur laquelle les valeurs de l'école sont écrites.

12. Correspondance du conseil d'établissement

Le document concernant le choix des critères pour les futurs membres de la direction sera envoyé prochainement par madame Walsh aux membres du conseil d'établissement.

13. Comité EHDAA

Il est question des classes régionales et de la distribution des ressources.

Madame Houde a expliqué qu'il existe un nouveau cadre de référence pour les groupes d'adaptation scolaire avec des critères spécifiques d'admission.

Dans le cadre de la persévérance scolaire, Céline Morasse, directrice aux services éducatifs, va remettre en personne un certificat et un sac de sport pour féliciter l'élève élu dans chaque école.

14. Affaires diverses

Parmi les points divers annoncés en début d'assemblée, le point concernant l'anglais enrichi est reporté à la prochaine rencontre.

M. Réjean Martel évoque le projet de la cour intérieure et des tables à pique-nique qui doivent y être installées. M. Garneau annonce que le budget a été réservé à cet effet et que nous devrions réaliser le projet à la fin de l'année scolaire.

Mme Suzanne Racine demande de l'aide aux élèves pour mettre en place la vaisselle durable et sensibiliser les jeunes aux ustensiles permanents et au compostage. Il est discuté que l'on pourrait demander la participation du comité Les Avertis. Il est précisé que les élèves de Caps et Défis préparent les ustensiles et que la vaisselle sera manipulée par les élèves de FPT. Le tout sera mis en place au retour de la semaine de relâche.

15. Interventions du public

Aucun public.

16. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est faite à 21 h 20.

Proposé par : Mme Suzanne Racine

Appuyé par : Mme Danielle-Christine Houde

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ — CÉ24 -23/24